

Politique Qualité

Medac, en tant qu'entreprise pharmaceutique exploitante, se doit de délivrer une information de qualité et d'identifier les besoins des professionnels de santé impliqués au quotidien dans la prise en charge des patients. Ces besoins peuvent être de type promotionnel et encadrés par l'Information promotionnelle par démarchage ou prospection, ou non promotionnel et encadrés par le département médical. Medac s'engage à maintenir une distinction forte et sans équivoque entre l'information promotionnelle et l'information non promotionnelle.

Medac s'engage à respecter la Charte de l'Information promotionnelle et est certifié selon le référentiel HAS en vigueur pour ses activités d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion de ses médicaments.

Le maintien de notre certificat est confirmé chaque année par la réalisation d'un audit mené par un organisme certificateur indépendant accrédité par la HAS.

L'objectif poursuivi à travers notre démarche de certification est à la fois de renforcer la qualité de l'information délivrée aux professionnels de santé afin de favoriser le bon usage des médicaments, mais également de conduire les activités de promotion dans le respect des règles éthiques et déontologiques. Medac s'engage à exercer son activité d'information des professionnels de santé selon une démarche d'amélioration continue, au moyen de la mise en œuvre d'un système de management de la qualité.

La réalisation de cet objectif engage la responsabilité de tous au quotidien et particulièrement celle du Pharmacien Responsable et du dirigeant.

Afin d'atteindre cet objectif, Medac a mis en place une Politique Qualité qui s'appuie sur les principes suivants :

- **Former** tous les collaborateurs, afin qu'ils soient conscients des enjeux et des impacts de leur activité sur la qualité de l'information promotionnelle, par un système s'appuyant sur une formation d'intégration et une formation continue réglementaire et scientifique.
- **Garantir** la qualité des informations délivrées aux professionnels de santé par :
 - Une information médicale et scientifique conforme aux données actualisées et validées de la science et respectueuse des principes d'intégrité scientifique.
 - Un contrôle scientifique et réglementaire de l'information promotionnelle délivrée en tout lieu.
 - Un réseau dédié Medac pour les spécialités en promotion, essentiellement dans les domaines de la Rhumatologie, de la Dermatologie et de l'Onco-Hématologie.
 - Le respect des règles de déontologie édictées par la Charte.
 - Afin de répondre au mieux aux besoins des Professionnels de Santé dans un contexte extraordinaire de crise sanitaire, Medac a mis en place un processus de visite à distance possible.



Medac sas
1 rue Croix barret
69007 Lyon
France



Tel: +04 37 66 14 70
Fax: +04 37 66 28 78
www.medac.fr

- **Sécuriser** l'accès aux médicaments indispensables en assurant une distribution efficace de nos produits par une gestion des approvisionnements et des stocks permettant de garantir leur disponibilité dans des délais adéquats et des coûts raisonnables.
- **Améliorer** de façon continue notre système qualité par :
 - Le suivi d'indicateurs qualité relatifs à la démarche de Certification.
 - La réalisation d'audits internes tout au long de l'année.
 - Le suivi des réclamations liées à la qualité de la visite effectuée.
 - L'organisation régulière de Revues Qualité afin de garantir la prise en compte des résultats obtenus et la mise en place d'actions d'amélioration ou la définition de nouveaux objectifs.
- **Communiquer** nos objectifs de qualité de l'activité d'information promotionnelle par démarchage ou prospection à l'ensemble du personnel et les décliner dans tous les métiers concernés, afin que chacun s'implique dans la démarche engagée. Le bon fonctionnement du système de management de la qualité de la démarche de Certification est assuré par le comité de pilotage multidisciplinaire composé de :
 - Pharmacien Responsable
 - Directeur Général
 - Département Marketing Ventes
 - Département Assurance Qualité
 - Département Juridique & RH
 - Département Affaires Pharmaceutiques
 - Département Affaires Médicales
 - Directeur de réseau
 - Directeur de la Business Excellence

Ensemble nous prenons l'engagement de dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de notre politique qualité.

En apposant notre signature sur ce document, nous nous engageons à appliquer la Politique Qualité et à respecter les dispositions prévues par la Charte de l'information promotionnelle.

Lyon, le 22/08/2023

S. GIRARD :	P. JOLY :
Pharmacien Responsable 	Directeur Général 

Société par Actions
Simplifiée au capital
de 40.000 €

530 641 042 RCS Lyon